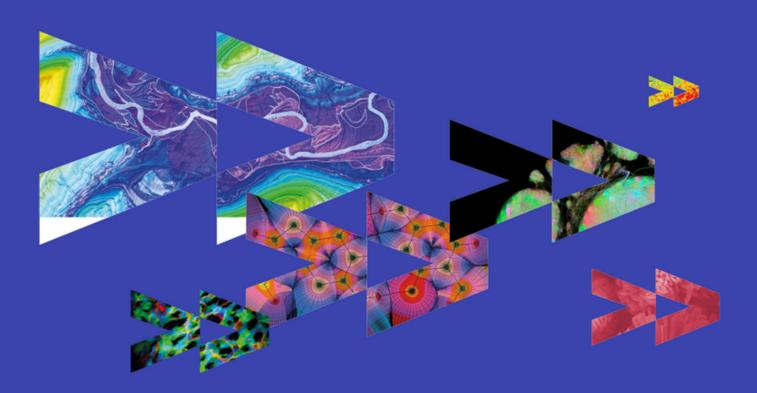


Juillet 2022

SOUTENIR LA PRODUCTION ET LA DIFFUSION DES SAVOIRS EN FRANÇAIS PARTOUT AU PAYS



Mémoire de l'Acfas déposé dans le cadre des consultations pancanadiennes sur les langues officielles

Acfas Faire avancer les savoirs

PRÉSENTATION DE L'ACFAS

Anciennement connue sous le nom d'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences, l'<u>Acfas</u> est un organisme à but non lucratif fondé en 1923, qui regroupe une communauté de plus de 24 000 utilisateur-trice-s et 4 500 membres issus du milieu de la recherche en français, basés principalement au Canada. L'Association a pour mission de promouvoir la recherche, l'innovation et la culture scientifique dans l'espace francophone, en contribuant à la diffusion et à la valorisation des connaissances et de l'approche scientifique, en vue d'améliorer la qualité de la vie en société.

Les activités de l'Acfas créent des espaces inclusifs qui rassemblent les chercheur-se-s d'expression française et les utilisateur-trice-s de la recherche dans toute leur diversité, et qui cultivent l'ouverture et la collaboration entre différent-e-s acteur-trice-s et leurs domaines.

En plus de soutenir les chercheur-se-s et les professeur-e-s établi-e-s, l'Acfas appuie la relève scientifique francophone pour que celle-ci collabore de manière significative à répondre aux enjeux de la société.

L'Acfas compte sur un réseau de six <u>Acfas régionales</u> – Acfas-Acadie, Acfas-Alberta, Acfas-Manitoba, Acfas-Saskatchewan, Acfas-Toronto et Acfas-Sudbury – dirigées par des comités bénévoles de professeur-e-s et d'étudiant-e-s qui organisent des activités scientifiques en français sur leurs campus en contexte francophone minoritaire. Ces Acfas régionales créent des ponts entre les universités et les communautés, de même qu'entre les chercheur-se-s des différents établissements et domaines de leur province. Elles forment un réseau pancanadien vaste, ouvert et diversifié.

Les milieux de la recherche, les instances gouvernementales et les médias reconnaissent l'Acfas comme un passeur d'information et un acteur incontournable en ce qui concerne les questions de recherche et d'innovation. Par ses prises de position régulières dans l'espace public, l'Acfas défend les intérêts d'un écosystème de recherche et d'innovation dynamique, équilibré, intégré et inclusif, et ce, au service de la société, dans un esprit fédérateur et non partisan.

L'Association favorise les maillages au sein d'un vaste réseau d'une centaine de partenaires à l'échelle canadienne et internationale.

Acfas Faire avancer les savoirs

ÉQUIPE DE RÉDACTION

Laura Pelletier, chargée de projets – francophonie canadienne et services aux membres à l'Acfas

Sophie Montreuil, directrice générale de l'Acfas

Michel Menezes, directeur des opérations à l'Acfas

Guillaume Deschênes-Thériault, doctorant à l'Université d'Ottawa et membre du conseil d'administration de l'Acfas

CONSEILLÈRE

Linda Cardinal, vice-rectrice adjointe à la recherche à l'Université de l'Ontario français et membre du comité directeur de l'Acfas-Toronto

RÉVISION LINGUISTIQUE

Hélène Larue

Acfas 425, rue De La Gauchetière Est, Montréal (Québec) H2L 2M7 514 849-0045 www.acfas.ca Copyright Acfas 2022

RÉSUMÉ DES PROPOSITIONS DE L'ACFAS

Catégorie	Propositions
Proposition législative pour la Loi sur les langues officielles	1. Dans la partie VII de la Loi sur les langues officielles, que la phrase abordant les savoirs en français et celle introduisant cette mesure soient reformulées, afin de préciser à l'article 41(2) que les instances gouvernementales doivent prendre des mesures positives, qui « c) comprennent toute mesure visant [] (iv) à appuyer la création et la diffusion d'information scientifique en français, notamment en soutenant la recherche et la vie scientifique en français ».
Propositions administratives, à intégrer au Plan d'action pour les langues officielles du Canada avec de nouveaux fonds	Que le Plan d'action pour les langues officielles ait un volet concernant le postsecondaire et la recherche, incluant notamment les quatre actions suivantes :
	1. Que le gouvernement inscrive le soutien au développement du Service d'aide à la recherche en français au Canada (SARF) parmi les mesures du prochain plan d'action sur les langues officielles du Canada et y contribue financièrement à la hauteur de 500 000 \$ par année.
	2. Que le gouvernement du Canada, à travers une collaboration entre Patrimoine canadien et le ministère de l'Innovation, Sciences et Développement économique du Canada, crée un nouveau fonds pour des activités qui contribuent à la vitalité de la vie scientifique en français et de la communauté scientifique d'expression française en contexte minoritaire au Canada, comme la programmation des Acfas régionales (Acfas-Acadie, Acfas-Alberta, Acfas-Manitoba, Acfas-Saskatchewan, Acfas-Sudbury et Acfas-Toronto), et que ce fonds soit inscrit dans le prochain plan d'action pour les langues officielles du Canada. Pour assurer leur pérennité et vitalité, les Acfas régionales auraient besoin d'un soutien financier fédéral de 200 000 \$ par année, soit 33 333 \$ pour chacune des Acfas régionales.
	 3. Que tous les conseils subventionnaires fédéraux mettent en place les mesures proposées afin de mieux soutenir la production et la diffusion des savoirs en français au Canada, notamment: Faire de nouveaux investissements d'au moins 6 M\$ par année dans des programmes qui iront directement à la recherche en français. Notamment: des programmes pour le développement de projets de recherche portant sur des enjeux de la francophonie minoritaire canadienne; des programmes pouvant être menés avec des organismes de ces communautés pour répondre à leurs besoins en recherche; des programmes pour le développement des capacités de recherche des universités francophones de petite taille et des campus universitaires francophones en contexte minoritaire; et des programmes qui soutiennent les initiatives de vulgarisation scientifique en français. S'assurer que les programmes actuels sont équitables envers les francophones, en surveillant les taux de succès de ces programmes et le niveau de bilinguisme des évaluateur-trice-s, notamment. Et que cette priorité soit inscrite dans le prochain plan d'action pour les langues officielles du Canada.
	4. Que le gouvernement fédéral crée un comité permanent abordant la recherche touchant les communautés de langue officielle en situation minoritaire, de même que la planification et la réalisation d'analyses de données sur ces populations.

INTRODUCTION

L'Acfas postule que la recherche, qu'elle soit fondamentale ou appliquée, est un vecteur de développement et de prospérité pour la société et le pays où elle s'effectue. En contexte canadien, la recherche réalisée en français est en outre cruciale pour la vitalité et l'épanouissement des communautés francophones en situation minoritaire. En effet, elle permet :

- le développement d'un vocabulaire professionnel en français pour diffuser les savoirs dans ces communautés, notamment auprès des médias, des professionnel-le-s, des acteur-trice-s politiques, des fonctionnaires et de la jeunesse;
- l'apprentissage en français aux cycles supérieurs et le développement de matériel pédagogique (notamment numérique) en français dans tous les domaines du savoir;
- l'obtention de données qualitatives et quantitatives sur des enjeux et réalités qui touchent les communautés francophones en situation minoritaire, afin de développer des politiques publiques et des services adaptés à elles. Les larges études omettent souvent de considérer les réalités et besoins particuliers de ces communautés, d'où l'importance de soutenir la recherche faite par les chercheur-se-s de ces communautés dans une variété de domaines;
- le développement de liens entre les universités et la communauté scientifique francophone;
- l'insertion de la francophonie canadienne dans les espaces de création et de diffusion des savoirs, à l'échelle nationale mais aussi internationale;
- la fédération des professeur-e-s et des étudiant-e-s d'expression française des différents campus du Canada dans des projets pancanadiens, ce qui permet de briser leur isolement;
- l'inclusion de chercheurs-se-s de toutes provenances et de toutes origines, réuni-e-s par la volonté d'étudier et de travailler en français;
- l'existence d'une vie scientifique en français qui crée — à travers des événements — des espaces francophones au sein des universités qui accueillent la jeunesse francophone du pays et de l'international, et qui favorisent le développement d'un sentiment de bien-être linguistique. La jeunesse d'expression française qui étudie à l'université – que ce soit en français ou en

TÉMOIGNAGE

Sur le lien entre la recherche et les communautés francophones en contexte minoritaire :

- « Plusieurs anciens doctorants et doctorantes bilingues oeuvrent désormais au sein de la fonction publique, et ils continuent à participer à nos colloques. Ils ont une belle contribution à y faire, car ils ont un lien direct avec la société civile. [...] Plusieurs ancien-ne-s étudiant-e-s oeuvrent également au sein des groupes communautaires et des associations culturelles francophones [des communautés]. »
- François Charbonneau, professeur à l'Université d'Ottawa et ancien président du comité pancanadien de la recherche en français de l'Acfas, dans notre vidéo:

https://www.youtube.com/watch?
v=tyhO8_JROZM&t=

anglais – acquiert un sentiment de bien-être (ou sécurité) linguistique tout en apprenant en français en participant à des projets de recherche en français, à des colloques francophones, à des activités de culture scientifique pour un vaste public comme le concours <u>Ma thèse en 180 secondes</u>, et à bien d'autres activités scientifiques qui ont lieu sur les campus.

Toutefois, la recherche en français est en déclin au Canada et dans le monde, comme le démontrent les données de notre récente étude Portrait et défis de la recherche en français en contexte minoritaire au Canada.¹ En effet, les revues savantes de langue française ne représentent que 8 % des revues savantes créées depuis les années 1960 au Canada. Également, seuls de 5 % à 10 % des demandes de financement déposées auprès des organismes subventionnaires des domaines des sciences de la santé et naturelles - soit les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) et la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) – sont rédigées en français, alors que les chercheur-se-s d'expression française représentent 21 % de la communauté de la recherche au Canada.² Depuis 2010, la proportion d'articles publiés en français dans les universités bilingues en contexte minoritaire, comme l'Université d'Ottawa (moins de 10 %) et l'Université Laurentienne (5 %), se compare à celle d'établissements anglophones, telles l'Université McGill (2 %) et l'Université de Toronto (environ 1 %). De plus, parmi les personnes sondées dans notre étude, 30 % n'ont fait aucune communication scientifique en français entre 2018 et 2020³, notamment parce que leur milieu les encourage davantage à publier et communiquer leurs recherches en anglais.

Pour qu'il y ait de la recherche en français, il est essentiel que les chercheur-se-s d'expression française œuvrent dans des conditions qui les incitent à en faire, plutôt que des conditions qui les découragent, comme c'est le cas actuellement.

Ces chercheur-se-s jouent d'ailleurs un rôle clef dans la vitalité de leurs communautés respectives. Ils et elles conseillent les groupes communautaires de leur région et siègent à leurs conseils d'administration, conseillent des acteurs gouvernementaux dans le développement de politiques, forment la jeunesse d'expression française, témoignent dans les médias, etc. Ces chercheur-se-s participent aussi au développement de la culture scientifique francophone partout au pays, en organisant notamment des conférences vulgarisées et des universités populaires pour expliquer différents phénomènes à la population.

Cependant, ces personnes ont très peu de soutien pour faire de la recherche en français. Il y a peu de programmes de cycles supérieurs en langue française en contexte minoritaire, ce qui limite l'accès à des assistant-e-s de recherche d'expression française à ces niveaux.

^{1.}St-Onge, S., Forgues, É., Larivière, V., Riddles, A., Volkanova, V. (2021), Portrait et défis de la recherche en français en contexte minoritaire au Canada. Montréal: Acfas. Disponible en ligne dans différents formats : https://www.acfas.ca/publications/avismemoires

^{2.}Données du recensement de Statistique Canada (2016), commande personnalisée CO-2125, population âgée de 15 ans et plus ayant travaillé depuis 2015 selon les professions et la première langue officielle parlée.

^{3.}St-Onge, S., Forgues, É., Larivière, V., Riddles, A., Volkanova, V. (2021), Portrait et défis de la recherche en français en contexte minoritaire au Canada. Op. cit.

De ce fait, 72 % des chercheur-se-s d'expression française qui travaillent dans l'Ouest canadien ont de la difficulté à avoir accès à des assistant-e-s de recherche maîtrisant le français, et il en va de même pour 55 % des chercheur-se-s en Atlantique. Cette situation limite grandement la capacité à faire de la recherche en français. Ensuite, les chercheur-se-s travaillent souvent au sein d'universités de petite taille, où la charge d'enseignement est plus élevée que dans les grandes universités, ce qui limite leur disponibilité pour réaliser des projets. Qui plus est, dans les universités de petite taille, les professeur-e-s ont moins accès à des services de soutien pour préparer des demandes de financement. Également, les chercheurqui travaillent dans un établissement majoritairement anglophone rencontrent plus souvent des défis liés à la langue de communication. Il est difficile pour ces personnes d'y organiser des activités en français ou d'avoir accès à des assistant-e-s de recherche francophones.

En fait, la recherche en français et celle portant sur les communautés francophones a été délaissée en 2012 par le gouvernement fédéral. Auparavant, ce dernier organisait des symposiums sur la recherche portant sur les langues officielles et avait soutenu la création de l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques. Il est dommageable que ce soutien soit désormais beaucoup plus difficile à obtenir.

La Loi sur les langues officielles et le prochain Plan d'action sur les langues officielles ont le pouvoir de changer cet état des lieux, et d'enfin apporter un soutien adéquat afin d'assurer la pérennité et la vitalité de la recherche en français au Canada. Plus précisément, l'Acfas propose une modification législative au projet de Loi sur les langues officielles, et quatre actions pour le prochain Plan d'action sur les officielles. recommandations langues Ces détaillées dans les sections qui suivent.

TÉMOIGNAGE

« Faire de la recherche en français, et faire vivre le français dans une province comme l'Alberta, c'est important notamment pour la relève et pour les nouveaux arrivants qui souhaitent s'intégrer à la francophonie. Il est facile de passer à l'anglais, surtout dans le domaine des sciences naturelles. Mais il est également possible de monter qu'il y a une vie en français.

La francophonie, elle est forte et vivante, et c'est ce que nous voulons montrer avec l'Acfas. »

– Valérie Lapointe-Gagnon, présidente de l'Acfas-Alberta, membre du conseil d'administration de l'Acfas et professeure au Campus Saint-Jean de l'Université de l'Alberta.

Voir la capsule vidéo.

MODIFICATION LÉGISLATIVE PROPOSÉE

L'Acfas tient à souligner l'engagement du gouvernement du Canada, dans le projet de Loi C-13 modifiant la Loi sur les langues officielles, à « appuyer la création et la diffusion d'information en français qui contribue à l'avancement des savoirs scientifiques dans toute discipline »⁵, ainsi que le renforcement du continuum d'éducation en français au Canada, allant de la petite enfance au postsecondaire. C'est au sein des universités francophones que se déroule la grande majorité de la recherche en français en contexte minoritaire, de même que celle portant sur la francophonie canadienne. C'est également au sein de ces établissements que se trouve la relève en recherche, qui mène des projets dans le cadre de maîtrises, de doctorats et de postdoctorats. Des établissements postsecondaires forts sont donc cruciaux pour la vitalité de la recherche en français. Le soutien à la création et à la diffusion des savoirs en français, pour sa part, est essentiel pour qu'il y ait de la recherche en français et sur les communautés francophones au Canada. De plus, cette recherche contribue à la vitalité et à l'épanouissement des communautés francophones en contexte minoritaire, comme démontré précédemment, en plus de contribuer plus globalement au développement et à la prospérité du Canada et de sa population.

Cependant, comme le note l'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne, la formulation de cet enjeu dans le projet de loi C-13 nous fait craindre que seules des informations soient diffusées, plutôt que de soutenir la recherche en français et les chercheur-se-s qui l'effectuent. Cette interprétation serait redondante avec ce qui est déjà prévu à la partie IV sur les communications avec le public. La formulation utilisée dans le document de réforme de la Loi sur les langues officielles était plus claire pour ce qui est d'assurer la protection et la vitalité de la création et de la diffusion des savoirs en français partout au pays, puisqu'elle faisait référence à l'« information scientifique en français ».6

Si le gouvernement du Canada tient vraiment à garantir la pérennité de la recherche en français et sa diffusion partout au pays, de même que la vitalité de la communauté scientifique d'expression française et de la vie scientifique en français au Canada, il se doit de revenir à cette formulation et d'y ajouter une mention précise de la recherche. Il serait aussi nécessaire de reformuler avec plus de vigueur la phrase qui introduit ces mesures positives, pour s'assurer qu'elles seront mises en place dans tous les secteurs identifiés. Nous recommandons donc qu'il soit indiqué, à l'article 41(2), que les mesures positives :

- « c) <u>comprennent</u> toute mesure visant : [...]
- (iv) à appuyer la création et la diffusion d'information <u>scientifique</u> en français, <u>notamment en soutenant la recherche et la vie scientifique en français</u>, ».

^{5.} À l'article 41 (2) du Projet de loi C-13 - Loi modifiant la Loi sur les langues officielles, édictant la Loi sur l'usage du français au sein des entreprises privées de compétence fédérale et apportant des modifications connexes à d'autres lois. (2022) En ligne : https://www.parl.ca/DocumentViewer/fr/44-1/projet-loi/C-13/premiere-lecture

^{6.}Gouvernement du Canada (2021). Français et anglais : Vers une égalité réelle des langues officielles au Canada, Document de réforme de la Loi sur les langues officielles. En ligne : https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/organisation/publications/publications-generales/egalite-langues-officielles.html

Notre étude <u>Portrait et défis de la recherche en français au Canada</u> démontre que la recherche en français est en déclin au Canada et dans le monde. Si l'on veut assurer la pérennité de cette recherche, le gouvernement fédéral doit intervenir. Une telle action est cruciale pour que la relève constate qu'elle peut faire de la recherche en français, et que son choix est légitime, ainsi que pour encourager la communauté scientifique francophone du Canada à poursuivre dans cette voie.

De plus, cela permettra de se rapprocher éventuellement de l'égalité réelle entre les deux langues officielles dans le milieu de la recherche au Canada. Il est par ailleurs souhaitable, pour ne pas dire essentiel, que le Canada joue un rôle de leader, sur la scène internationale, en appuyant l'importance que des savoirs se construisent et se diffusent en plusieurs langues, et notamment en français, qui est l'une de ses deux langues officielles. En soutenant ses chercheur-se-s d'expression française de toutes origines, le pays contribuera à leur donner une voix plus forte et à montrer le caractère inclusif de la recherche en terre canadienne.

Soutenir la pérennité de la recherche en français et de la vie scientifique en français d'un océan à l'autre rejoint directement les responsabilités de Patrimoine canadien et du ministère de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique. En effet, le gouvernement canadien a un rôle central à jouer pour appuyer l'espace de recherche en français dans les communautés de langues officielles en situation minoritaire (CLOSM) et assurer son développement. Pour ce, il doit soutenir financièrement les structures de recherche et de diffusion des savoirs, ainsi que celles des services d'appui à la recherche et à la diffusion des savoirs en français.

Les conseils subventionnaires fédéraux (Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada, Instituts de recherche en santé du Canada et Fondation canadienne pour l'Innovation) ont eux aussi un rôle important et central à jouer pour assurer l'épanouissement de l'espace de la recherche en français. Ils sont assujettis à la Loi sur les langues officielles et, de ce fait, doivent prendre des mesures incitatives pour appuyer le développement des communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM), et favoriser leur épanouissement. Ils doivent le faire conformément à leur mandat, en consultant les représentant-e-s du milieu de la recherche des CLOSM. En effet, selon la Loi sur les langues officielles, il est requis que les agences fédérales consultent « les membres du public visés lors de la planification et de la mise en œuvre des programmes, des politiques et des services ». Conséquemment, les conseils subventionnaires fédéraux doivent mettre en place des mécanismes de consultation auprès des acteur-trice-s francophones du domaine de la recherche en français et soutenir cette recherche.

ACFAS >>

ACTIONS PROPOSÉES POUR LE PLAN D'ACTION POUR LES LANGUES OFFICIELLES

Pour assurer la vitalité et la pérennité de la recherche en français au Canada et de la communauté qui la produit, nous proposons que le prochain Plan d'action sur les langues officielles du Canada ait un volet concernant le postsecondaire et la recherche, incluant les quatre actions suivantes :

- Que le gouvernement inscrive le soutien à la mise en place et au développement du Service d'aide à la recherche en français au Canada (SARF) parmi les mesures du prochain plan d'action sur les langues officielles du Canada et y contribue financièrement à la hauteur de 500 000 \$ par année;
- Que les conseils subventionnaires fédéraux mettent en place des mesures afin de mieux soutenir la production et la diffusion des savoirs en français au Canada, et qu'un nouveau fonds d'au moins 6 M\$ par année soit dédié à ces actions;
- Que le gouvernement du Canada, à travers Patrimoine canadien, crée un nouveau fonds pour des activités qui contribuent à la vitalité de la vie scientifique en français et de la communauté de la recherche d'expression française en contexte minoritaire au Canada à l'image de la programmation des Acfas régionales, pour lesquelles l'Acfas aurait besoin d'un soutien fédéral de 200 000 \$ par année (soit 33 333 \$ par Acfas régionale en contexte minoritaire);
- Que le gouvernement fédéral crée un comité permanent abordant la recherche touchant les communautés de langue officielle en situation minoritaire, de même que la planification et la réalisation d'analyses de données sur ces populations.

Plus précisément, en premier lieu, nous recommandons au gouvernement du Canada de soutenir la mise en place et le développement du service d'aide à la recherche en français au Canada (SARF)⁸, afin de contribuer à l'épanouissement de l'espace de recherche dans cette langue. Le SARF offrira notamment un service francophone de soutien à la recherche à des chercheur-se-s – étudiant-e-s, postdoctorant-e-s et professeur-e-s – qui n'y ont pas accès, et qui ne peuvent donc pas actuellement envoyer de demandes de subvention en français auprès des conseils subventionnaires fédéraux.

En effet, même si les conseils subventionnaires fédéraux souhaitent recevoir plus de demandes de subvention en français et que de nombreux chercheur-se-s aimeraient en déposer dans cette langue, plusieurs ne peuvent le faire, car les comités internes de leurs universités, qui trient les demandes avant l'envoi aux conseils, ne comprennent pas le français. Certaines universités de langue anglaise offrent des solutions à cette situation, mais elles ne conviennent pas et contribuent même à augmenter les iniquités. Par exemple, certaines universités demandent au chercheur ou à la chercheuse d'expression française de payer pour faire traduire sa demande en anglais, alors que d'autres permettent au chercheur ou à la chercheuse de

soumettre sa demande en français sans relecture, le ou la privant ainsi d'un service de soutien à la recherche. D'autres universités refusent toute solution de rechange. Nous avons même discuté avec une étudiante d'expression française faisant une thèse sur les communautés francophones qui a dû soumettre sa demande de bourse doctorale en anglais auprès des conseils subventionnaires fédéraux, en raison de ce blocage intra-universitaire. Après avoir consulté plusieurs dizaines de chercheur-se-s d'expression française travaillant en contexte minoritaire et d'administrateur-trice-s de la recherche, nous estimons que le SARF est la solution pour régler ce problème. Le SARF pourra également soutenir les universités de petite taille et les campus francophones dont les services de recherche n'ont pas suffisamment de ressources pour traiter toutes les demandes reçues.

Globalement, le SARF aurait un effet positif sur le nombre de demandes soumises en français aux conseils subventionnaires fédéraux. Nous proposons donc que le gouvernement fédéral inscrive le soutien au développement du SARF parmi les mesures du prochain plan d'action sur les langues officielles du Canada et y contribue financièrement à la hauteur de 500 000 \$ par année, ce qui permettra notamment l'embauche de quatre employé-e-s à temps plein. L'Acfas et ses partenaires ont amorcé la mise en place de ce service : nous travaillons avec un consultant depuis un an, nous avons un plan d'affaires, un modèle de fonctionnement, et nous commençons à réaliser de premières embauches, le tout grâce à un fonds de démarrage composé de contributions de notre organisme, du gouvernement du Québec, de Power Corporation et de l'Agence universitaire de la Francophonie. Nous n'avons aucun soutien du gouvernement fédéral dans ce projet, malgré certaines approches et demandes de subventions de notre part. Cette absence de financement du gouvernement fédéral freine le développement du SARF, empêchant de le rendre pleinement opérationnel et de soutenir le nombre de chercheur-se-s envisagé, dans tous les domaines. Un tel service permettrait au gouvernement fédéral d'améliorer son soutien à la production et à la diffusion des savoirs en français. Nous recommandons donc qu'il officialise son soutien au projet dans le cadre du Plan d'action sur les langues officielles.

En deuxième lieu, nous recommandons que le gouvernement du Canada, à travers une collaboration entre Patrimoine canadien et le ministère de l'Innovation, Sciences et Développement économique du Canada, crée et inscrive dans le prochain plan d'action un nouveau fonds pour soutenir des activités qui contribuent à la vitalité de la vie scientifique en français et à l'épanouissement de la communauté scientifique d'expression française en contexte minoritaire au Canada, comme la programmation des Acfas régionales (Acfas-Acadie, Acfas-Alberta, Acfas-Manitoba, Acfas-Saskatchewan, Acfas-Sudbury et Acfas-Toronto).

Il n'existe actuellement aucun programme gouvernemental pouvant soutenir la programmation des Acfas régionales, qui contribuent pourtant activement depuis plus de 50 ans à la vitalité de leur communauté, mais qui n'ont pas les moyens de jouer pleinement leur rôle. La mise en place d'un programme soutenant les programmations de vie scientifique en français comblerait ce manque. Actuellement, l'Acfas finance à elle seule ses antennes à travers le Canada.

Les Acfas régionales sont des comités bénévoles, professeur-e-s et d'étudiant-e-s formés de d'expression française en contexte minoritaire, qui organisent des activités scientifiques en français sur les campus universitaires et dans leurs communautés, en plus de conseiller l'Acfas sur ses pancanadiennes⁹. Ces activités contribuent largement à la vie en français sur leurs campus. Elles sont rassembleuses, inclusives et pertinentes. Plusieurs d'entre elles ont un format vulgarisé et sont tenues à l'extérieur des murs des universités. peut penser provinciales du concours Ma thèse en 180 secondes et aux conférences vulgarisées, comme le panel d'information sur les vaccins que l'Acfas-Saskatchewan a organisé au début de la pandémie, pour répondre aux questions de la communauté fransaskoise. Le concours Ma thèse en 180 secondes forme des étudiant-e-s à la communication scientifique visant un large public, permet de réseauter à l'échelle leur pancanadienne. dans un contexte multidisciplinaire, et de faire leurs premières entrevues dans les médias. De plus, ce concours permet aux communautés francophones d'être informées, dans un format vulgarisé, quant aux recherches qui sont menées par les étudiant-e-s des universités de leur province. Cela contribue à développer une meilleure compréhension mutuelle et à bâtir des ponts entre les universités et les communautés. Les participant-e-s du concours nous disent même que pour une première fois, leurs familles ont compris sur quoi portent leurs recherches!

La contribution des Acfas régionales est cruciale pour initier la relève d'expression française au monde de la recherche, en français, et la former à produire des savoirs qu'elle pourra communiquer dans cette langue. Il est d'ailleurs important de noter que puisqu'il y a peu de programmes de cycles supérieurs en français en contexte minoritaire au Canada, il est essentiel pour les étudiant-e-s de ces cycles, qui sont la relève en recherche de notre pays, d'avoir des occasions en

TÉMOIGNAGES

- « On a eu des conférences en astrophysique, sur le soleil, sur l'utilisation des plasmas en physique, en nutrition, ... Et c'est ouvert à la communauté. »
- Anne Leis, cofondatrice de l'Acfas-Saskatchewan et professeure en santé à la University of Saskatchewan
- « La Journée du savoir de l'Acfas-Manitoba est l'occasion pour les étudiantes et les étudiants de faire une première expérience de communication scientifique. »
- Patrick Noël, président de l'Acfas-Manitoba et professeur d'histoire à l'Université de Saint-Boniface.
- « Quand je pense à l'Acfas-Alberta, je pense à la relève. Je pense au fait qu'il y a des étudiants et des étudiantes qui ont pu présenter, dans nos activités, leur recherche en français pour une première fois. Et je pense à eux et elles, qui sont allés dans les écoles d'immersion et dans les écoles francophones, qui ont la chance de faire vivre leur langue aujourd'hui, et à leur famille qui est venue les voir. »
- Valérie Lapointe-Gagnon, présidente de l'Acfas-Alberta, membre du conseil d'administration de l'Acfas et professeure d'histoire au Campus Saint-Jean de l'Université de l'Alberta.

Voir la capsule vidéo.

^{9.}Pour en savoir plus sur les Acfas régionales, consultez : https://www.acfas.ca/communaute/acfas-regionales-provinciales

TÉMOIGNAGE

« J'ai participé à plusieurs reprises à la Journée des sciences et savoirs de l'Acfas-Sudbury. Au début, j'agissais comme bénévole/facilitatrice des séances et à la fin j'ai eu l'occasion incroyable de présenter mon projet de recherche. Comme bénévole/facilitatrice, j'ai pu jouir d'excellentes présentations ainsi qu'apprendre de nouvelles connaissances portant sur de nombreux sujets intéressants. En tant que présentatrice, j'ai pu partager ma recherche tout en recevant des conseils utiles et des questions qui ont piqué ma curiosité et amélioré davantage la profondeur de ma recherche. Cette journée est formidable, remplie d'informations fascinantes pour tous! »

- Krysta Beaudry, étudiante à la maitrise en orthophonie, Université Laurentienne (2021)

dehors de leurs cours et de leurs programmes de diffuser leurs projets en français, Les activités des Acfas régionales sont une porte ouverte pour cela. De plus, plusieurs étudiant-e-s qui ont étudié en immersion française s'impliquent au sein des Acfas régionales et participent à leurs activités afin de continuer à développer leurs compétences en français et maintenir les acquis pour lesquels ils ont durement travaillé. Ces activités sont même des occasions pour des professeur-e-s qui ont étudié en immersion française de pratiquer, perfectionner et maintenir leur français. Plusieurs professeur-e-s mentionnent à nos Acfas régionales qu'ils sont très heureux de l'opportunité qu'elles leur donnent, car ils n'ont pas présenté leurs recherches en français depuis longtemps! Ces activités contribuent aussi à briser l'isolement des professeur-e-s et des étudiant-e-s francophones, aui sont parfois les seuls francophones au sein de leur département. Elles favorisent également le réseautage entre francophones et leur intégration dans un réseau ou un cercle francophone. Les Acfas régionales donnent l'occasion aux chercheur-se-s d'expression française de disciplines, réseaux, communautés culturelles et points de vue divers de discuter, se rencontrer et échanger. Elles créent ainsi des ponts entre différents domaines, enrichichissent les recherches qui se feront par la suite, et unissent les chercheur-se-s d'expression française de tous horizons autour d'un amour commun pour les savoirs et la francophonie.

Globalement, les activités qui contribuent à la vie scientifique en français, comme celles qu'organisent les Acfas régionales, soutiennent la formation de la jeunesse francophone et la diffusion des savoirs en français d'un océan à l'autre. Elles offrent des espaces ouverts et inclusifs qui réunissent la francophonie dans toute sa diversité, et qui tissent des ponts entre différentes communautés. Elles doivent être reconnues pleinement pour leur contribution à la vitalité et à l'épanouissement des communautés de langue officielle en situation minoritaire. Cette reconnaissance passera par un soutien financier adéquat, qui assurera la pérennité des groupes qui organisent ces activités. Pour garantir la continuité des activités et de la vitalité des Acfas régionales, nous calculons qu'un fonds annuel fédéral de 200 000 \$ est requis, ce qui permettra d'envoyer 33 333 \$ à chacune d'entre elles pour embaucher un-e- coordonnateur-trice-.

En troisième lieu, les conseils subventionnaires fédéraux ont un grand rôle à jouer pour améliorer le soutien offert à l'espace de la recherche en français au Canada, et ainsi favoriser son épanouissement. Pour atteindre ces objectifs et aller dans le sens de ceux du projet de Loi sur les langues officielles, nous présentons les propositions administratives suivantes, qui pourraient s'accompagner de nouveaux investissements d'au moins 6 M\$ par année:

- Prévoir des fonds et des programmes pour appuyer les universités de petite taille ainsi que les campus et bureaux universitaires francophones afin de les aider à développer leurs activités de recherche;
- Créer et maintenir à long terme des programmes de financement qui ciblent les communautés francophones en situation minoritaire comme objet d'étude;
- Créer et maintenir à long terme des programmes qui permettent aux organismes des communautés minoritaires de mener des études en collaboration avec des chercheur-se-s;
- S'assurer que tous les conseils subventionnaires ont des fonds qui soutiennent les initiatives de vulgarisation scientifique (partage des connaissances) en français;
- Mettre en place ou maintenir (selon le conseil) des mesures visant à rééquilibrer les taux de succès des demandes soumises en français afin de s'assurer que ces taux sont au moins proportionnels ou équivalents à ceux des demandes soumises en anglais. Par ailleurs, nous recommandons que les conseils subventionnaires exercent une veille continue afin de garantir que la proportion des demandes soumises en français tend à refléter la proportion de francophones au pays;
- S'assurer que les programmes dédiés à l'édition savante sont équitables, en consacrant des fonds suffisants aux revues francophones en contexte minoritaire afin de garantir leur pérennité;
- Mieux évaluer le niveau de bilinguisme des évaluateur-trice-s afin de s'assurer que ces personnes comprennent bien les demandes rédigées en français.

En quatrième lieu, tel que recommandé par l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques, la création d'un comité permanent de planification et de réalisation des analyses des données du recensement et de l'Enquête sur la population de langue officielle en situation minoritaire s'impose.

Le mandat de ce comité pourra inclure également des réflexions et conseils plus larges sur la recherche et la diffusion des savoirs concernant les communautés de langue officielle en situation minoritaire. Un tel comité permettra de répondre aux besoins de connaissances des chercheur-euse-s, des organismes communautaires et des gouvernements canadien et provinciaux. Il devra réunir des membres des milieux communautaire, gouvernemental (incluant Statistique Canada) et universitaire, qui connaissent ce domaine de façon approfondie.

Ces actions concrètes permettront au gouvernement du Canada de soutenir la production et la diffusion des savoirs en français, ainsi que l'apprentissage et le maintien du français tout au long de la vie. Elles appuieront aussi le développement de politiques appropriées pour les communautés francophones en situation minoritaire, de même que la vitalité de celles-ci.

ACFAS >>

CONCLUSION

L'écosystème de la recherche en français au Canada – qui inclut notamment les professeur-e-s, les chercheur-se-s, les étudiant-e-s, les revues savantes de langue française, les établissements postsecondaires, les groupes de recherche et les événements scientifiques – contribue à la vitalité et l'épanouissement des communautés francophones en situation minoritaire, en offrant des espaces de diffusion des savoirs en français, de l'éducation, de même que de l'expertise pour les professionnel-le-s de tous types et les acteur-trice-s politiques et gouvernementaux. Cet écosystème permet aux citoyen-ne-s des communautés francophones en contexte minoritaire d'être informé-e-s dans leur langue sur des enjeux qui les concernent, d'avoir des outils d'apprentissage en français et de participer à des activités en français tout au long de leur vie. Il contribue même à soutenir le développement et/ou le maintien des compétences en français d'étudiant-e-s, de professeur-e-s et de citoyen-ne-s pour qui le français est une langue seconde ou même une troisième ou quatrième langue. Loin de se poser en confrontation avec l'écosystème anglophone, il se veut ouvert, inclusif et animé par la volonté de réunir des personnes qui choisissent de travailler, d'étudier et d'apprendre en français. Il repose sur la volonté des chercheur-se-s de tous âges de faire oeuvre utile auprès de leur communauté et de leur pays et de contribuer, ce faisant, au bien collectif.

Or, certaines contraintes limitent actuellement la progression de la recherche en français et des chercheur-se-s francophones en situation minoritaire au Canada, et briment l'obtention par ces personnes d'un statut égal à celui de leurs collègues qui travaillent dans d'autres situations. Cela les empêche de jouer pleinement leur rôle auprès des populations francophones en situation minoritaire, ce qui nuit à l'épanouissement et à la vitalité de ces communautés, de même qu'à l'avancement des savoirs en français au Canada.

Les nombreux témoignages faisant état de ces écarts et reçus par l'Acfas de la part de chercheur-se-s des milieux minoritaires dans les dernières années ont soulevé des questionnements qui ont mené à un large sondage et à la constitution de l'étude Portrait et défis de la recherche en français en contexte minoritaire au Canada, dévoilée en 2021. Cette étude fait état d'une situation de déclin du français dans le monde de la recherche partout au Canada et dans le monde, et d'un grand besoin de soutien pour les chercheur-se-s d'expression française travaillant en contexte minoritaire.

Les chercheur-se-s d'expression française qui travaillent en contexte minoritaire, dans des petites universités, dans des universités bilingues ou dans des universités de langue anglaise, ont-ils les moyens requis pour faire de la recherche en français, et ainsi contribuer à la vitalité de leur communauté? Les données de notre étude démontrent que la réponse est malheureusement non, que plusieurs ne les ont pas. Et la vitalité et la pérennité de la recherche en français au Canada sont-elles menacées si le gouvernement fédéral n'intervient pas? Oui. La Loi sur les langues officielles et le Plan d'action sur les langues officielles offrent l'occasion d'améliorer la situation.

Nous invitons le comité à prendre en considération les recommandations proposées dans le présent mémoire, afin de :

- protéger et promouvoir le français partout au Canada, en soutenant la recherche en français et sa pérennité d'un océan à l'autre;
- offrir des occasions d'apprentissage dans les deux langues officielles pour la population canadienne tout au long de la vie, à travers un soutien aux activités de vie scientifique en français comme celles des Acfas régionales;
- et appuyer les institutions clefs des communautés de langue officielle en situation minoritaire, comme les Acfas régionales.

Nous nous tenons disponibles pour discuter de ces enjeux et solutions avec des représentant-e-s gouvernementaux.

LIENS UTILES

- Rapport Portrait et défis de la recherche en français en contexte minoritaire au Canada (2021):
 - https://www.acfas.ca/sites/default/files/documents_utiles/rapport_francophonie_final_ _1.pdf
- Sommaire du rapport Portrait et défis de la recherche en français en contexte minoritaire au Canada (2021) :
 - https://www.acfas.ca/sites/default/files/documents_utiles/rapport_francophonie_som maire_final_1.pdf
- Sommaire en anglais du rapport Portrait et défis de la recherche en français en contexte minoritaire au Canada (2021) :
 - https://www.acfas.ca/sites/default/files/documents_utiles/rapport_francophonie_som maire_en_final_0.pdf
- Infographie du rapport Portrait et défis de la recherche en français en contexte minoritaire au Canada (2021) :
 - https://www.acfas.ca/sites/default/files/documents_utiles/chiffres_rapport_final.pdf
- Rapport du colloque La recherche en francophonie canadienne : état des lieux et pistes d'action (2019) :
 - https://www.acfas.ca/sites/default/files/documents_utiles/compterenducolloque_acfas_2019_francophonieminoritaire_0.pdf
- Vidéo sur l'importance de la recherche en français en contexte minoritaire : https://www.youtube.com/watch?v=tyhO8_JROZM&t=7s
- Page web commune des Acfas régionales : https://www.acfas.ca/communaute/acfas-regionales-provinciales
- Site Internet de l'Acfas-Sudbury : https://www.acfas-sudbury.com/
- Site Internet de l'Acfas-Acadie : https://www.acfas-acadie.com/
- Site Internet de l'Acfas-Manitoba : https://ustboniface.ca/acfasmb/
- Page Facebook de l'Acfas-Saskatchewan : https://www.facebook.com/AcfasSK/
- Site Facebook de l'Acfas-Alberta : https://www.facebook.com/AcfasAlberta/
- Compte Twitter de l'Acfas-Toronto : https://twitter.com/AcfasToronto
- Description des projets de l'Acfas en soutien à la francophonie minoritaire canadienne : https://www.acfas.ca/francophonie-minoritaire
- Histoire des liens pancanadiens de l'Acfas :
 https://www.acfas.ca/publications/magazine/2019/05/acfas-francophonie-canadienne-toute-histoire
- Dossier Francophonie canadienne du Magazine numérique de l'Acfas : https://www.acfas.ca/publications/magazine/enjeux-recherche/francophonie-canadienne

